

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	11 (1985)
Heft:	1
Artikel:	Rencontre de l'ethnologie et de la sociologie : le cas des relations à plaisanteries
Autor:	Coenen-Huther, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814939

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**RENCONTRE DE L'ETHNOLOGIE ET DE LA
SOCIOLOGIE :
LE CAS DES RELATIONS A PLAISANTERIES ***

Jacques Coenen-Huther
Avenue du Lignon 9 CH-1219 Le Lignon-Genève

I. Ethnologie et sociologie

En sciences sociales, les limites des disciplines n'ont jamais été très stables. En sociologie en particulier, la volonté d'établir le caractère spécifique de l'approche sociologique n'a jamais pu réprimer entièrement le rêve d'une science sociale globale, peu soucieuse des fiefs académiques. Peut-être n'est-il d'ailleurs pas mauvais qu'il en soit ainsi; l'esprit sociologique s'accorde fort bien des violations de frontières interdisciplinaires. Nous devons quelques grandes œuvres classiques au fait que leurs auteurs étaient tout à la fois sociologues, historiens et économistes; philosophes également, mais ceci est une autre histoire ... Au surplus, les systèmes de classification des sciences de type comtien ont fait faillite. On admet aujourd'hui qu'il faille prendre en compte à la fois le domaine matériel et le domaine conceptuel des disciplines considérées (Piaget,1967,1173). Dans le cas des relations entre l'ethnologie et la sociologie, ces deux critères essentiels se sont avérés singulièrement fluctuants¹. Balandier a montré en diverses occasions comment l'évolution même des sociétés ayant traditionnellement constitué l'objet d'étude des ethnologues, ainsi qu'une modification de l'attitude à l'égard de ces sociétés, conduisirent à une remise en question des "cartes d'identité scientifique" (1971,5). D'une part se développa une méthode² "peu respectueuse de la frontière dressée entre l'ethnologie et la sociologie"

* Cette étude dérive d'un programme de recherches sur "les relations d'amitié et formes de sociabilité en milieu urbain" financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet No. 1723.083).

¹ Ecartons d'emblée une querelle de vocabulaire oiseuse. Certains auteurs qualifient d'ethnologie ce que d'autres nomment plus volontiers anthropologie. Dans un rapport paru il y a quelques années, l'Association française des anthropologues suggère l'équivalence "anthropologie sociale et culturelle ou ethnologie" (Le Monde,20/21.4.80). Dans le cadre de cet article, on peut, me semble-t-il, s'en tenir sans inconvénient à cette convention terminologique.

² Distinguons ici entre méthodes et techniques. Pour Georges Granai, la confusion en la matière témoigne d'une "dangereuse indigence conceptuelle" (1958,135). Ceci est peut-être un peu cruel et n'est probablement pas vrai dans tout les cas. Il n'en reste pas moins que la distinction a une valeur heuristique bien réelle.

(Ibid.), d'autre part fut reconnue la pertinence des connaissances accumulées à propos des sociétés et cultures extérieures" pour l'étude de nos propres sociétés (1974,9). Certaines des analyses de Radcliffe-Brown, qu'on peut à l'évidence compter parmi ceux qui ont fait faire à l'ethnologie un saut qualitatif décisif (Lévi-Strauss, 1973,61), sont d'une importance cruciale pour l'objet de notre propos.

2. La parenté à plaisanteries

S'intéressant à des populations très diverses, en Afrique, en Asie, en Océanie et en Amérique du Nord, Radcliffe-Brown eut son attention attirée par un type de relations assez particulier, désarçonnant de prime abord pour l'observateur extérieur. Il regroupe les relations de ce genre sous la rubrique "parenté à plaisanteries". De quoi s'agit-il ? Selon la définition qu'en donne Radcliffe-Brown lui-même, la parenté à plaisanteries est "une relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée, de taquiner l'autre ou de s'en moquer; l'autre de son côté ne doit pas en prendre ombrage" (Radcliffe-Brown, 1968,158). Cela dit, on en trouve des variantes, caractérisées par un degré plus ou moins élevé de symétrie. A un extrême, chacun des partenaires se moque de l'autre. A l'autre extrême, *A* se gausse de *B* qui accepte avec bonne humeur d'être la victime des plaisanteries de *A* mais s'abstient de lui rendre la pareille. Il y a des cas intermédiaires où l'un des partenaires plaisante l'autre sans restriction tandis que ce dernier s'astreint à une certaine retenue. Ce mode de relations se concrétise de façons très diverses: parfois on reste sur le plan verbal, parfois interviennent des comportements empreints d'une certaine brutalité, parfois les réparties ou les attitudes prennent un tour obscène. Seul le contexte permet de donner leur véritable signification aux comportements observés et de ne pas se méprendre sur les intentions réelles des intéressés (Ibid.,158-159). Car c'est ce qu'il importe de bien comprendre: dans la parenté dite "à plaisanteries", la moquerie - quelles que soient les formes qu'elle prend - est toujours une façon de combiner la sympathie et l'antagonisme. C'est en raison même de cette ambivalence que la mesure d'antagonisme incluse dans la relation s'exprime sous la forme bagatellisée de la plaisanterie. A l'heure actuelle, en dépit de divergences de vues portant sur des cas particuliers, on s'accorde, semble-t-il, sur l'interprétation générale du phénomène. Un individu appartient à un groupe. Ses relations avec les autres membres du groupe sont définies par un ensemble de normes assorties de sanctions dépourvues d'incertitude. Toute relation débordant les limites du groupe doit englober un élément d'altérité et d'imprévisibilité qui est au moins potentiellement porteur

d'hostilité. Dès lors, l'ambivalence de la relation est le reflet de l'ambiguïté d'une situation où se combinent deux loyautés: celle à l'égard du groupe d'origine et celle à l'égard du groupe avec lequel s'établit une certaine forme d'alliance. Aussi bien, nombre de relations à plaisanteries se nouent entre des parents par alliance. Le mariage est en effet l'exemple-type du genre de situations qui vient d'être évoqué. Il implique un réajustement des relations de chaque époux avec sa famille, tandis qu'il élargit le champ de ses relations familiales du côté du conjoint et de sa parenté (*Ibid.*, 160).

3. Un exemple classique: la relation avunculaire

L'exemple le plus célèbre - et le plus intéressant pour notre objet - d'application du mode d'interprétation esquissé ici est celui de la relation entre l'oncle maternel et le neveu utérin. Chez des populations aussi différentes que les BaThonga (Afrique de l'Est), les Nama (Afrique du Sud) et les Tonga (Polynésie), on a relevé l'existence d'une relation à plaisanteries entre le frère de la mère et le fils de la soeur, qui peut prendre avec celui-ci de grandes libertés (*Ibid.*, 73 et ss; 166 et ss). Au moment où furent effectuées les observations, ces trois peuplades présentaient une organisation sociale de type patrilineaire et patriarchal. Pendant tout le 19^e siècle, à l'époque de l'évolutionnisme triomphant, les particularités de la relation entre l'oncle maternel et le neveu utérin furent expliquées dans de tels cas par l'existence hypothétique d'un régime matriarcal et/ou matrilineaire antérieur. Radcliffe-Brown en vient à s'opposer aux interprétations fondées sur des reconstructions pseudo-historiques que rien ne permet d'étayer. Ceci marque le passage à l'approche fonctionnaliste en la matière³. L'examen de la relation entre l'oncle maternel et le neveu utérin en Afrique du Sud reflète d'ailleurs la pleine maîtrise du mode de raisonnement par la fonction⁴. Tentons de synthétiser ici l'argumentation. Les populations en question sont patrilineaires et rien ne permet d'affirmer qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Un homme s'y conduit à l'égard du fils de sa soeur de manière beaucoup plus tolérante - permissive, dirait-on aujourd'hui - qu'à l'égard des fils de son frère ou même à l'égard de ses propres fils. Le neveu utérin a en quelque sorte un "privilège d'irrespect" ou "de familiarité" auprès

³ J'ai développé ceci dans un cours donné au Département de Sociologie de l'Université de Genève durant l'année académique 1983-1984. Je saisir cette occasion pour remercier Christian Lalive d'Epinay, Professeur à l'Université de Genève, de la confiance qu'il m'a témoignée en me confiant sa suppléance pendant son congé sabbatique.

⁴ Au sujet du rôle de l'ethnologie dans la genèse du fonctionnalisme sociologique moderne, voir mon ouvrage *Le fonctionnalisme en sociologie: et après?* (1984a).

de l'oncle maternel (Radcliffe-Brown, 1968,166). Les libertés prises par le fils de la soeur à l'égard du frère de la mère s'accompagnent généralement d'une attitude de respect et de soumission à l'égard de la soeur du père (*Ibid.*,76). Ainsi, chaque type de relations apparaît comme le complément logique de l'autre, dans un système patrilineaire où les attitudes adoptées à l'égard du père et de la mère sont généralisées à leurs frères et soeurs respectifs (*Ibid.*,78). Du frère de la mère - comme de la mère - on peut attendre indulgence et protection affectueuse. Le modèle de comportement attendu est celui d'une "sorte de mère masculine" (*Ibid.*,79 et 167). La soeur du père est perçue au contraire comme "une sorte de père féminin" et cela se reflète dans la terminologie de la parenté (*Ibid.*,79). Les comportements correspondants sont institutionnalisés. On doit donc obéissance et respect à la soeur du père tandis qu'on attend la plus grande indulgence du frère de la mère (*Ibid.*,81). Dans ce dernier cas, il y a néanmoins antinomie entre les principes de séiorité et de masculinité d'une part, le principe du lignage d'autre part. Voici donc, on s'en rend compte, une relation pétrie de contradictions internes. On y attend d'un homme - et qui plus est, d'un homme de la génération qui précède - la tolérance plus généralement attribuée aux femmes. L'affectivité y traverse en outre la frontière des lignages. Une relation aussi complexe est porteuse de tensions latentes. Il arrive qu'on y pallie par des stratégies d'évitement. Dans le cas qui nous occupe, les conflits de rôles potentiels sont neutralisés par la ritualisation d'une parenté à plaisanteries.

Pour Radcliffe-Brown, une analyse comme celle que l'on vient d'esquisser à grands traits conduit à "une théorie générale de la fonction sociale du respect ou de l'irrespect" (1968,167). Ce qui m'importe davantage c'est de contribuer à l'élaboration d'une théorie du rôle de la plaisanterie dans les relations interpersonnelles. Ceci pourrait faire progresser une théorie sociologique de l'humour, à portée beaucoup plus générale. Mais nous en sommes encore bien loin, même si la littérature offre à ce sujet des éléments épars (Zijderveld,1971 et 1983).

Car enfin, en dépit de la richesse incontestable des données ethnologiques disponibles et de l'ingéniosité du procédé d'interprétation qui nous est proposé, ce qui précède pourrait n'avoir plus qu'un intérêt documentaire. Cela pourrait en effet ne concerner que des populations très différentes de nous, au surplus acculturées, décimées ou en voie d'extinction. Où serait alors l'apport à la connaissance de notre société, susceptible comme le suggère Balandier, de rendre" notre sociologie plus opératoire" (1974,9) ? Précisément, je voudrais montrer ici que la connaissance accumulée par les ethnologues à propos des relations à plaisanteries présente une pertinence plus générale que celle qu'on serait tenté de lui attribuer à première vue. Gardons-nous cependant de tout ethnocentrisme naïf. Nos sociétés occidentales ont été

marquées par une tendance générale à l'individualisation et à la privatisation. Dans les sociétés archaïques en revanche les relations interpersonnelles sont modelées davantage en fonction de l'appartenance des individus respectifs à des collectivités. Dans un tel contexte, c'est la notion même de relation interindividuelle, au sens où nous la concevons et la valorisons, qui prend une signification complètement différente. Ces modalités de l'organisation sociale ont une importance qu'on ne peut en aucun cas sous-estimer. Au-delà des différences, il est néanmoins possible à qui sait observer et faire la part de l'essentiel et du contingent, de retrouver des mécanismes généraux de la vie sociale. Dans nos sociétés occidentales développées, aucune norme contraignante ne nous impose de généraliser à toute une parentèle l'attitude adoptée à l'égard d'un individu. Il n'en existe pas moins des relations porteuses de tensions latentes. Il existe également des comportements qui permettent à la fois d'exprimer ces tensions et d'en limiter les effets. Et la plaisanterie y est aussi dans certaines circonstances la marque de l'ambivalence. Ce qui est différent ce sont les sources de tensions et d'ambivalence. Dès lors, les relations qui ont le maximum de pertinence pour notre objet ne sont plus les relations de parenté mais bien les relations fondées au moins normativement sur l'affinité réciproque des partenaires pris dans leur individualité.

4. Relations à plaisanteries dans un contexte moderne

On a rassemblé ici des données extraites de l'analyse et de la comparaison d'une vingtaine d'*études de cas*, fortement dispersées dans le temps et dans l'espace. Au gré de pérégrinations diverses, j'ai pu effectuer des observations auxquelles le dialogue avec l'ethnologie a conféré une intelligibilité sociologique qu'elles n'auraient pas acquise autrement. Ces observations ainsi conceptualisées en fonction d'une structure de connaissance préalable (Piaget, 1967, 1151) accédèrent alors au statut de données génératrices d'hypothèses nouvelles dans le cadre d'une recherche en cours sur un thème plus large⁵. Soit dit en passant, comme je l'ai fait en d'autres circonstances (Coenen-Huther, 1984b) et comme je continue à le faire, j'ai pratiqué ici l'interprétation sociologique à partir de situations non conçues au départ comme

⁵ Notons ici à titre documentaire que les observations se sont étendues sur plus d'une dizaine d'années et qu'elles ont été effectuées dans sept pays différents: Autriche, Belgique, France, Israël, Pays-Bas, Rwanda, Suisse. Certaines observations se poursuivent; d'autres ont été interrompues ou sont devenues sans objet. J'ai critiqué ailleurs la pratique qui consiste à accabler le lecteur d'indications dénuées de pertinence (1984a, 197). On me permettra de ne pas donner dans le même travers. Seules méritent d'être prises en compte les relations entre variables auxquelles on peut donner un sens et conférer une certaine plausibilité.

des occasions de recherche. J'ai exploré ailleurs les implications de cette manière de procéder (*Ibid.*, 191 et ss). Quoi de plus tentant en effet que d'étudier la vie quotidienne ... dans son environnement quotidien.

Toutes les relations dont il sera question sont des relations vécues et perçues par les intéressés comme des relations d'amitié. Elles correspondent à des degrés divers au modèle associé normativement à la notion d'amitié dans nos sociétés occidentales modernes. De ce point de vue, elles peuvent être considérées comme des relations réciproques, axées sur la personnalité (et non sur une catégorie), volontaires (indépendantes d'agents de contrôle social), créées (et non présupposées par exemple en raison de liens du sang), fondées sur l'attraction et le plaisir (plaisir d'être ensemble, de faire des choses ensemble) et non instrumentales (la relation est une fin en soi). Ces relations tendent en outre à déborder le cadre de certains rôles sélectionnés, pour impliquer les partenaires dans la totalité de leur personnalité. Elles illustrent et reflètent donc le modèle de la relation d'amitié personnalisée qui constitue une donnée de notre culture. Elles sont néanmoins toutes des relations *atypiques*, des relations qui de l'une ou l'autre façon présentent un caractère exceptionnel. Expliquons-nous. Il est empiriquement établi que les relations d'amitié obéissent généralement à un principe d'*homophilie*. Le terme, on s'en doute, a été calqué sur celui d'*homogamie*. Il indique une tendance des relations d'amitié à se former entre personnes présentant à certains égards des caractéristiques communes (Lazarsfeld & Merton, 1954, 23). "Qui se ressemble s'assemble" nous suggèreraient ici la sagesse des nations. Ceci est somme toute assez banal. Ce qui l'est moins, et qui présente davantage d'intérêt pour l'analyse sociologique, c'est que l'on peut distinguer entre *homophilie de statuts* et *homophilie de valeurs*. L'*homophilie de statuts* indique une tendance observable - et observée - à la similarité entre les appartenances de groupes ou entre les positions occupées au sein d'un groupe, chez les personnes engagées dans une relation d'amitié. L'*homophilie de valeurs* indique une tendance, également établie empiriquement, à la correspondance des orientations aux valeurs et des échelles de valeurs, chez les individus qui se considèrent comme des amis (*Ibid.*, 24). Ce sont là des régularités statistiques, rien de plus. Il n'y a pas lieu de présenter ici une théorie explicative de ces régularités. Peut-être aura-t-on l'occasion de le faire ailleurs. Ces tendances générales comportent bien entendu des exceptions. Autrement dit, il existe des amitiés hétérophiles, qu'il s'agisse d'hétérophilie de statuts, d'hétérophilie de valeurs, ou des deux à la fois. C'est le cas des relations dont on entend traiter ici. Il s'agit donc de relations d'amitié entre individus qui, à l'un ou l'autre point de vue, présentent des caractéristiques divergentes. Il peut s'agir de la position socio-professionnelle, de l'âge, de la nationalité, etc. Séparément ou en combinaison, ces caractéristiques sont à

l'origine de différences de statuts ou de différences d'orientations aux valeurs. Toutes ces relations d'amitié ont en commun que la plaisanterie en constitue un élément essentiel, soit que la relation soit vécue entièrement sur le mode ironique, soit que l'humour et la raillerie y occupent une place prépondérante. L'observation de certaines de ces relations dans le long terme donne à penser que c'est précisément la plaisanterie qui permet à la relation de se maintenir. Lorsqu'il n'est plus possible de la poursuivre sur le mode plaisant, celle-ci perd le caractère diffus qui en faisait une relation d'amitié pour devenir plus spécifique; elle se rapproche d'une relation purement fonctionnelle. Il arrive aussi dans ce cas que la relation cesse complètement.

Si l'on essaie d'esquisser une typologie sommaire des relations étudiées, on est amené à penser que l'élément à neutraliser par la plaisanterie peut toujours se ramener en fin de compte à une hétérophilie de statuts et/ou de valeurs. Il arrive que le conflit de valeurs apparaisse de manière très directe. Dans d'autres cas, la source de tensions potentielles la plus apparente est l'écart des statuts. Dans certaines relations, ces éléments se traduisent plus particulièrement par une ambiguïté de rôles. Parfois l'hétérophilie de valeurs s'observe sous forme d'un conflit de normes. Voyons ceci plus en détail.

4.1 Conflit de valeurs :

On peut supposer que la relation est née d'une communauté de valeurs apparente et que la divergence n'est apparue qu'à un stade ultérieur. D'autres caractéristiques sont en effet communes aux partenaires et ceci suggère cette interprétation, au moins à titre hypothétique. L'enjeu du conflit, bien entendu, peut varier comme on va le voir :

a) L'éthique du travail :

Les partenaires, en dépit de centres d'intérêt communs, ont une attitude fondamentalement différente à l'égard du travail.

Cas No. 1: A et B sont deux militants politiques de gauche. Leurs conceptions coïncident sur de nombreux points. A a toutefois fortement intériorisé une éthique du travail qui ne lui paraît nullement incompatible avec ses aspirations socialistes, bien au contraire. B en revanche, cultive une vision anarchisante de la société, revendique le "droit à la paresse" et s'insurge contre ce qui lui apparaît comme l'idéologie du "métro, boulot, dodo". La relation se maintient sur la base de railleries visant le milieu professionnel de A. L'initiative vient généralement de B mais A se prête au jeu en simulant à l'égard de ses activités professionnelles un détachement qu'il n'éprouve pas vraiment.

Cas No. 11: A et B sont deux voisins dont la relation a évolué vers une relation d'amitié. A a une activité professionnelle régulière. B vit d'expédients. Une relation présentant les mêmes caractéristiques formelles que la précédente se développe entre eux. Ici aussi la cible des plaisanteries est le milieu de travail de A.

b) Le contact des cultures :

A et B sont deux coopérants engagés dans le même programme d'aide au développement dans un pays d'Afrique noire. A est mû par des motivations idéalistes et s'efforce de développer des relations de type égalitaire avec les populations à aider. B a été attiré par les avantages matériels de la fonction mais n'est pas intellectuellement préparé au choc des cultures. Il fait preuve à l'égard des populations locales d'une attitude teintée de paternalisme. Entre A et B s'établit une relation à plaisanteries où A est sans cesse en butte aux quolibets de B. Ce dernier suggère que l'intérêt de A pour les Africains procède en réalité d'un goût prononcé pour les femmes noires ... (*Cas No. 4*).

c) Les valeurs de la vie professionnelle :

Les protagonistes ont une activité professionnelle commune. La relation d'amitié s'est développée à partir de contacts professionnels préexistants.

Cas No. 16: A et B sont deux chercheurs scientifiques. Après des années de vie professionnelle, A est resté fidèle à l'éthique de la recherche tandis que B a développé une attitude assez laxiste à l'égard des normes de l'activité scientifique. Tout en agissant différemment, A est suffisamment lucide pour comprendre ce qui a suscité l'évolution de B. L'un et l'autre échangent force plaisanteries cyniques sur les milieux de la recherche. La critique étant voilée par l'ironie, on n'a jamais de certitude quant aux convictions intimes de chacun.

D'autres situations sont formellement semblables du point de vue qui nous occupe. Le *cas No. 7* implique deux enseignants dont l'un a conservé sa foi d'éducateur tandis que l'autre se plaint dans un cynisme insouciant. Le *cas No. 18* met en scène deux fonctionnaires: le premier a la vocation du service public; le second est plus attiré par la stabilité de l'emploi. Le *cas No. 20* a trait à deux médecins respectivement "orienté vers la collectivité" et "orienté vers soi-même", pour s'exprimer en termes parsoniens.

Les cas No. 1,11 et 4, il est intéressant de le noter, impliquent des relations asymétriques, au sens de Radcliffe-Brown. Chaque fois, un des partenaires est la victime des plaisanteries de l'autre. Il n'y a pas réciprocité dans la moquerie. Celui que l'on raille accepte volontiers d'être plaisanté mais sa seule parade est de jouer le jeu. Pour faire usage d'une distinction tout à fait per-

tinente. opérée par Eugène Dupréel (1949,41), disons que la participation à une relation à plaisanteries a pour objet dans ce cas de transformer le "rire d'exclusion" en "rire d'accueil". En acceptant le compromis sur le mode ironique, on entre pour ainsi dire dans le cercle des rieurs; on cesse d'en être exclu par la moquerie. Le cas No. 16 par contre est l'illustration d'une relation symétrique. Il en va de même des cas No.7, 18 et 20 qui sont comparables. Chacun des partenaires conserve sa propre orientation aux valeurs mais l'humour n'est pas dirigé de l'un vers l'autre: c'est le contexte social qui est communément visé. Nous nous trouvons ici devant un cas de "rire de complicité". Il y a en quelque sorte "aveu réciproque" que les choses ne sont pas tout à fait ce que l'on eut espéré qu'elles fussent (Dupréel,1949,54-55).

4.2 Ecart de statuts :

On a relevé à cet égard trois cas de figures distincts:

- a) *A* a un statut plus élevé que *B*. L'écart est tel que les intérêts professionnels ne peuvent plus servir de ciment à la relation. Celle-ci n'a pas non plus pour support une activité de loisir à contenu spécifique. La relation n'en a pas moins pour les intéressés une fonction de détente et elle est valorisée comme telle. Selon une autre formule de Dupréel, "*on se retrouve* au détriment du milieu plus guindé où l'on est tenu de passer une grande partie de son temps" (1949,54; souligné par l'auteur). Des relations de ce genre s'observent dans nos cas No. 5 (un assistant social et un fonctionnaire supérieur), No. 6 (un coiffeur et un juriste), No. 10 (un employé de commerce et un historien) et No. 13 (un fonctionnaire international et une employée subalterne). Ici également la relation à plaisanteries est asymétrique car c'est un des partenaires qui en fait les frais. Elle présente cependant un aspect tout à fait particulier: c'est celui dont le statut est le plus élevé qui fait rire à ses propres dépens, en évoquant par exemple des aspects de sa vie professionnelle de manière caricaturale. C'est la forme d'humour qualifiée par les Américains de *self-kidding*. Plus qu'en d'autres occasions peut-être, "le rire cache une arrière-pensée d'entente" (Bergson,1936,7). On souhaite que l'entente se perpétue en dépit des barrières sociales et on en paie le prix en sacrifiant symboliquement sa supériorité sociale que l'on tourne momentanément en ridicule.
- b) *A* présente une inconsistance de statut qui constitue l'élément de tension au sein de la relation. Sa position professionnelle n'est pas en rapport avec son niveau de formation. Du point de vue du niveau d'études, son statut s'approche de celui de *B*; du point de vue professionnel, l'écart est manifeste au contraire: son statut est nettement inférieur. Ceci est une

source de malaise qui perce fréquemment dans les conversations. L'échappatoire est recherchée dans des plaisanteries qui ont trait à l'origine géographique commune de *A* et de *B* (*cas No.14*). L'auto-caricature de leur accent régional renforce un sentiment de complicité qui aide à surmonter les écarts perçus dans les "définitions de situations", au sens de W.I. Thomas.

- c) *A* a un statut supérieur à celui de *B* mais aucun des deux partenaires n'exclut l'éventualité que les statuts ne s'égalisent dans un proche avenir. La perception de l'inégalité actuelle est troublée par l'anticipation de l'égalité potentielle. Il en résulte une certaine ambiguïté dans les échanges. La gestion des tensions donne lieu à un humour fait de plaisanteries à clés, suggérant l'appartenance à un milieu social commun (*cas No.19*). Ce milieu est celui de *A*; pour *B*, il tient lieu de groupe de référence. L'humour pratiqué par *B* constitue un comportement de socialisation anticipée, toléré amicalement par *A*. Dans ce cas, il y a "rire d'accueil" de la part de *A* et recherche du "rire de complicité" dans le chef de *B*. On a ici un exemple intéressant de rapport cyclique entre le caractère amical de la relation et la plaisanterie. L'humour permet de préserver la relation; des dispositions amicales conduisent *A* à supporter chez *B* une stratégie qui confine à la "maîtrise des impressions" (*impression management*) au sens goffmanien du terme.

4.3 Ambiguïté de rôles :

On se trouve ici confronté, dans un contexte modifié, à des formes d'interaction très proches de celles qui s'observent dans la relation avunculaire analysée par Radcliffe-Brown. Deux cas examinés sont typiques à cet égard :

- a) *L'amie de la mère*: *A* et *B* sont deux amies de longue date. *C* est le fils adulte de *B*. *A* a connu *C* lorsqu'il était enfant. Des particularités biographiques les ont éloignés l'un de l'autre pendant plusieurs dizaines d'années. Ensuite s'est nouée entre eux une relation d'amitié. Entre l'amie de la mère et le fils de l'amie il y a néanmoins ambiguïté de rôles. Plus exactement, *A* assume des rôles qui sont parfois difficilement compatibles. Ceci est perçu par *C*. Il en résulte un sentiment de gêne récurrent qui est surmonté par la plaisanterie. Le rire restaure ici à l'occasion le sentiment de complicité ébranlé (*cas No. 3*).
- b) *L'amie de l'épouse*: *A* et *B* se sont liées d'amitié. L'une et l'autre sont mariées et, comme cela arrive fréquemment, tendent à transformer une relation dyadique à l'origine en une relation entre couples. *C*, époux de *A*, est partagé entre le rôle

traditionnel du conjoint, soucieux d'admettre l'amie de son épouse dans son cercle de relations, et une certaine réticence à l'égard de *B*. L'équilibre de la relation entre couples implique dès lors une relation à plaisanteries entre *B* et *C*. Cette relation est asymétrique. *B* est régulièrement en butte aux moqueries de *C* (*cas No.15*).

Dans ces deux cas, on l'aura remarqué, l'ambiguïté de rôles est le résultat de l'intrusion dans une relation dyadique, d'un troisième terme qui constitue - ou qui devient - pour l'un des partenaires originaux un "autre significatif" (*significant other*) au sens de G.H. Mead. Il y a ainsi interférence de jeux de rôles et d'attentes de rôles partiellement contradictoires. Le recours à la plaisanterie s'impose alors comme stratégie de réduction des tensions ou comme stratégie d'évitement. La plaisanterie peut en effet être le moyen d'échapper aux sujets de conversation auxquels on désire se soustraire.

4.4 Conflit de normes :

Donnons-en deux exemples, très différents l'un de l'autre :

- a) *Les retrouvailles*: *A* et *B* n'ont que rarement l'occasion de se voir, en raison de la mobilité géographique de *B*. Au gré de ses voyages, *B* en est venu à adopter une tournure d'esprit "cosmopolite"; *A*, pour sa part, est resté de type "local". On se réfère ici, on l'aura compris, à l'opposition *local* vs *cosmopolite* de Merton. Ceci se traduit notamment par des normes divergentes en matière de visites reçues et rendues. *A* a une tendance au formalisme à ce sujet. *B* au contraire se laisse aller à la spontanéité et fait peu de cas des exigences de réciprocité. Il n'en perçoit pas moins l'orientation normative différente de *A*. Tout embarras est neutralisé par des reprises de contact à caractère humoristique, prenant le plus souvent la forme de blagues téléphoniques. L'absence de routine et de ritualisation, menaçante pour la relation, est remplacée par la recherche plus ou moins consciente du "rire d'accueil" (*cas No.2*).
- b) *L'épouse importune*: *A* et *B* ont des intérêts professionnels et intellectuels communs. Ils n'ont cependant plus guère l'occasion de se rencontrer dans le cadre de leur vie professionnelle. Leurs contacts prennent le plus souvent la forme de soirées au domicile de *B*. Dans l'esprit de *A*, il serait normal que *C*, l'épouse de *B*, les laisse en tête à tête. Celle-ci envisage cependant son rôle de maîtresse de maison de façon différente et impose sa présence. Il en résulte une relation à plaisanteries triadique complexe. Celle-ci se compose en fait de trois relations dyadiques complémentaires. *A* se moque de

C en une manifestation d'agressivité mitigée. *C* plaisante *A* en se tournant vers *B* dans une recherche de connivence exclusive. *B* se livre à des plaisanteries qui ont pour objet d'exprimer prudemment une solidarité voilée avec *A*. La conversation glisse peu à peu vers le niveau pacifiant et unificateur du bardinage humoristique (*cas No.8*).

Il est des cas où l'hétérophilie de valeurs ou de statuts se double de la préoccupation de préserver l'équilibre d'un *réseau de relations* plus étendu. Commentons à ce propos trois cas qui n'ont pas encore été traités jusqu'ici.

Cas No.9: *A* et *B* sont deux volontaires (*mitnadvim*) dans un kibbutz. Leur relation d'amitié s'insère dans un réseau de relations plus large, impliquant un groupe de pairs (*peer group*). Dans la vie sociale d'un kibbutz, les relations entre pairs constituent une forme de sociabilité extrêmement importante⁶. *A* et *B* ont beaucoup de traits communs. Ils en sont néanmoins arrivés à des appréciations très différentes des perspectives qu'offre l'idéal sioniste. Ceci ne pourrait faire l'objet de discussions sérieuses qu'au risque de déchirer le groupe qui offre un contexte à la relation. Ce risque n'est jamais pris. Les frustrations qui en résultent se traduisent par un humour sardonique où le kibbutz est assimilé à un établissement psychiatrique et ses membres à des malades mentaux dont la particularité est de se prendre ... pour les membres d'un kibbutz. Il y a là, de manière plus ou moins explicite, remise en question ironique de l'identité des protagonistes⁷.

Cas No. 12: *A* et *B* sont tous deux consultants d'une organisation internationale. Leur relation a pour support les réunions périodiques d'un groupe international d'experts. Au fil des années, le groupe de travail international s'est mué graduellement en un réseau de compères unis par de multiples complicités. *A* et *B* divergent quant à la valeur à accorder aux projets internationaux qui les occupent. Exprimé brutalement, leur désaccord ébranlerait toutefois l'ensemble du réseau. Il s'exprime dès lors de manière anodine, sous forme de boutades cyniques où les fonctionnaires internationaux et leurs experts apparaissent comme des escrocs. Et tous les compères, directement visés, renchérissent joyeusement. Tant que l'on ironise, le système n'est pas vraiment menacé ...

Cas No. 17: *A* et *B* ont tous deux des fonctions universitaires quoique de niveaux différents. Ils firent connaissance au cours d'un voyage touristique. Dans un premier temps, leur relation fut

⁶ J'ai eu l'occasion de faire allusion à ces formes de sociabilité dans des publications précédentes (1980,208; 1984b,177).

⁷ D'une manière générale, les problèmes d'identité jouent un rôle important dans l'humour juif.Voir à ce sujet Zijderveld (1971,152 et ss) et les publications qu'il cite.

donc typiquement une relation de vacances. Par la suite, *B* tenta d'élargir le contexte de la relation tandis que *A* s'efforçait au contraire de la maintenir dans les limites de certains rôles liés à la sphère des loisirs. L'attitude de *A* ne fut jamais dirigée contre *B*; elle s'explique par le souci plus général de maintenir une ségrégation entre son milieu professionnel et sa vie familiale. On se trouve néanmoins en présence de deux stratégies opposées, l'une visant à maintenir l'équilibre d'un réseau en le segmentant, l'autre en l'intégrant. Une relation à plaisanteries - où les saillies prennent parfois un tour très mordant - naît de la perception confuse de ces stratégies différemment appréciées. Elle permet aux contacts de se poursuivre dans une ambiance où la jovialité atténue certaines rancœurs.

Dans les deux premiers cas, la relation à plaisanteries est l'expression d'un *modus vivendi* préservant à la fois une relation dyadique et le réseau dans lequel elle s'insère. Dans le troisième cas en revanche, la formule de compromis de la relation à plaisanteries participe d'un ensemble de manœuvres qui ont pour enjeu la structure même du réseau. Dans les trois cas cependant, les particularités de la relation dyadique ne deviennent pleinement intelligibles - comme celles de la relation avunculaire analysée par Radcliffe-Brown - que dans le contexte d'un réseau englobant: système de parenté pour ce qui est de l'avunculat, réseau de sociabilité dans les cas qui viennent d'être évoqués.

5. Eléments d'interprétation

A ce stade, peut-être peut-on tenter un premier essai de généralisation et d'adaptation à notre propre réalité sociale des modes de raisonnement hérités de l'étude des sociétés archaïques. Quel que soit le contexte, la relation à plaisanteries, on l'a vu, combine l'antagonisme et la sympathie dans une formule de compromis qui permet l'atténuation de l'un par l'autre. Cela est vrai des parentés par alliance, cela est vrai également des relations au sein desquelles un conflit de valeurs ou l'écart des statuts pourrait rapidement ne plus laisser subsister que l'antagonisme. D'une manière plus générale, la relation à plaisanteries relève d'une stratégie de réduction des tensions entre la similarité et l'altérité. Ce qui la suscite est une situation d'ambivalence, au sens proprement sociologique du terme. Les partenaires ont à assumer des rôles qui répondent à des attentes normatives contradictoires (Merton, 1976). Une telle situation comporte une tendance à l'instabilité des attitudes. La relation à plaisanteries apparaît alors comme un mode de régulation qui permet d'assurer une certaine prévisibilité. En d'autres termes, elle permet d'ajuster les attentes de rôles. Ce mode de régulation est institutionnalisé dans les so-

ciétés archaïques; il est laissé davantage à l'improvisation des partenaires dans le contexte de la modernité. L'ambivalence fondamentale de la situation est toujours liée à une forme de marginalité: marginalité suscitée par l'alliance dans les sociétés patrilineaires étudiées par Radcliffe-Brown, marginalité due au caractère hétérophile de la relation dans les cas que nous avons analysés⁸. Au-delà de l'ambivalence induite par les conditions structurelles, il y a toutefois - dans nos sociétés - une ambiguïté plus profonde, résultant de la tension entre l'homophilie implicitement supposée et l'hétérophilie de fait. La plaisanterie est une manière de vivre cette tension. On pourrait y voir aussi le reflet de l'écart entre l'idéal normatif de l'amitié individualisée mettant en jeu la totalité de la personne et la réalité de nos pratiques, obéissant à des mécanismes psycho-sociaux qui se moquent des idéalisations romantiques.

En comparaison avec les relations institutionnalisées et ritualisées des sociétés archaïques, les relations d'amitié personnalisées de l'homme moderne sont des relations précaires. Mais les relations hétérophiles qui ont été évoquées plus haut sont bien plus précaires encore. C'est l'humour qui en est l'élément stabilisateur mais c'est aussi l'humour qui, paradoxalement, peut en saper les bases. Ceci pour diverses raisons. La plaisanterie est en somme un substitut au tabou. Tout ce qui risque de susciter des problèmes est bagatellisé sur le mode de l'ironie. Le procédé est à l'évidence en contradiction avec l'idéal de l'amitié où les joies et les peines sont partagées en toute spontanéité. Les intéressés deviennent prisonniers de leur humour. La relation peut dès lors succomber à sa propre dynamique. Lorsque l'élément problématique est un écart de statuts, l'humour devient une arme dangereuse à manipuler. L'humour est répandu, il est vrai, dans tous les milieux sociaux mais tous les milieux sociaux n'ont pas la même forme d'humour. Et la plaisanterie qui vise à neutraliser une source de tensions peut en créer une autre quand les partenaires n'ont pas intériorisé les mêmes codes et n'ont pas en tout temps les mêmes sujets de divertissement. Par ailleurs, certaines formes d'humour ont un effet corrosif sur la singularité de la relation dyadique dans la mesure où elles impliquent un processus de typification, au sens que Berger et Luckmann donnent à ce terme (1966, 46-47). Ainsi en est-il des plaisanteries ayant recours à des stéréotypes régionaux, nationaux ou ethniques. Elles dépouillent en quelque sorte le partenaire de son unicité pour le rejeter dans l'anonymat d'une catégorie fondée sur des caractéristiques attribuées (*ascribed*). Enfin, l'absence même d'institutionnalisation est en soi un facteur de risque pour la relation. Les rituels imposés par une

⁸ Une publication récente de C.L.Kruithof, de l'Université de Gand, (1984) a attiré mon attention sur la pertinence des rapports entre ambivalence sociologique et marginalité pour l'objet de cette étude.

tradition de groupe font office de garde-fous. Lorsqu'ils font défaut, les partenaires élaborent leurs propres règles du jeu. Mais les règles étant tacites, le jeu est hasardeux. Un résidu d'incertitude normative subsiste. Il est possible à des amis de se rudoyer sur un ton enjoué mais il faut beaucoup de connivence pour s'entendre sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Seules des circonstances appropriées pourront faire admettre comme un innocent trait d'esprit ce qui, pris au pied de la lettre, serait une injure. La limite n'est pas toujours nette; elle variera d'ailleurs en fonction du contexte. Mais la relation peut ne pas survivre à des écarts de perception répétés à ce propos. Il était plus facile aux Dogons de s'injurier ou aux Bangwa de se jeter des excréments à la tête avant que l'acculturation n'ait ébranlé les contextes de signification et que les intentions des intéressés ne soient devenues sujettes à caution (Brain, 1980, 203-213).

Si la relation à plaisanteries issue d'une amitié hétérophile est intrinsèquement précaire, des facteurs exogènes peuvent également l'amener à un point de rupture. Il arrive par exemple qu'un des partenaires traverse une situation de crise. Une composante dramatique est introduite dans la relation. Le mode ironique se prête généralement mal à la prise en compte de cet élément nouveau. L'écart entre la réalité de la relation et le modèle normatif auquel on se référerait implicitement se révèle alors en toute clarté. La relation paraît avoir évolué graduellement vers un succédané inadéquat. Et les vieilles plaisanteries à clés ne suffisent plus à rétablir le sentiment de complicité indispensable. L'intervention d'un tiers dans la relation peut également être l'occasion de la rupture d'un équilibre fragile, fondé sur un humour *d'insiders*. C'est le cas lorsque l'un des partenaires se marie. De façon générale, le mariage est un événement menaçant pour les relations d'amitié qui lui sont antérieures. D'une certaine manière, le conjoint entre en compétition avec les amis, dans la hiérarchie des préoccupations de la personne qui se marie. Cet événement est plus menaçant encore lorsqu'il s'agit de relations cimentées par un humour suscitant un rire de connivence. Dans *Les hommes de bonne volonté*, Jules Romains décrit l'insertion de l'épouse dans le cercle d'amis. En dépit des avatars de carrière de chacun, l'ambiance amicale est entretenue par nombre de plaisanteries qui ont une longue histoire. La jeune femme joue le jeu avec un art consommé et il y a adoption réciproque (1946, Vol.27, Chap. 25). La réalité n'est cependant pas toujours aussi harmonieuse que la fiction voulue par l'auteur de *Les copains*. Un troisième processus enfin, peut être l'occasion d'une rupture. C'est ce qu'on pourrait appeler le déplacement de la zone des tabous. Dans toute relation, il y a des thèmes qui sont en dehors des limites de la plaisanterie acceptable. Même pour ceux qui affectent le plus grand cynisme, il y a des sujets de moquerie à ce point délicats qu'on ne prend pas le risque de les aborder. Ainsi par exemple "sale Belge" sera

tolérable là où "sale juif" ne le serait pas. Les plaisanteries mettant en cause la judéité font ressurgir tant de fantômes qu'on préfère généralement s'en abstenir. Le domaine des sujets tabous fait l'objet d'un ajustement mutuel tacite. Un événement survenu dans la vie d'un des partenaires peut remettre en cause cet ajustement. Les plaisanteries grivoises qui agrémentent les sorties de joyeux lurons cesseront d'être de mise lorsqu'un des compagnons amorcera une relation amoureuse durable. Les quolibets visant une certaine catégorie professionnelle cesseront d'apparaître de bon aloi lorsqu'un des amis y fera son entrée à la suite d'une promotion. Les variations de perception à cet égard impliquent, on s'en rend compte, des restructurations d'identité. Elles sont l'occasion de remises en question dont l'amitié ne sort pas toujours victorieuse. C'est pourquoi, lorsque la relation d'amitié est essentiellement une relation à plaisanteries, elle est souvent liée à une phase de la vie. Une certaine forme d'humour s'est développée dans un contexte particulier. Il semble relativement rare qu'elle résiste aux bouleversements de ce contexte, qu'elle ne succombe pas à l'asynchronie des trajectoires de vie ou à la diversité des destins sociaux. De nouveaux rôles entraînent de nouvelles définitions de situations. Et rien n'est plus poignant que le copain d'autrefois, "ancien combattant" de la camaraderie, qui s'accroche aux blagues éculées qui ne font plus rire que lui ...

Certaines relations à plaisanteries ne sont pas seulement liées à une phase de la vie; elles prennent forme dans des circonstances particulières. Ainsi en est-il par exemple des exigences d'un milieu de travail ou du séjour dans une institution totale. Les formes d'humour qui s'y rattachent disparaissent généralement avec les conditions qui les ont suscitées. Elles n'en obéissent pas moins aux règles générales décrites plus haut. Dans la vie professionnelle, l'humour constitue souvent une soupape de sécurité qui permet d'exprimer un antagonisme mitigé par le souci de préserver des possibilités de coopération. C'est le cas des échanges ironiques relevés par Pamela Bradney dans un grand magasin londonien (1957, 179-187). L'antagonisme est suscité par le système de rémunération qui pousse à la performance individuelle et pénalise indirectement l'entraide entre collègues. La nécessité de préserver une façade de courtoisie en présence de la clientèle empêche toutefois les répliques acrimonieuses. Dans ces conditions, l'humour offre la possibilité de décharger une certaine dose d'agressivité de manière ambiguë. La plaisanterie est alors le baromètre des frustrations des intéressés. L'institution totale, qu'il s'agisse d'une caserne, d'un hôpital ou d'une prison, constitue bien entendu un milieu complètement différent. On y trouve des formes d'humour spécifiques, nées de l'obligation de cohabiter avec des compagnons qu'on n'a pas choisis. En ce sens, la plaisanterie est ici aussi une formule de compromis entre l'irritation suscitée par l'autre et la nécessité d'une certaine mesure

d'acceptation. Dans ce cadre, on relève toutefois d'autres formes d'humour, fruits de l'anxiété provoquée par un milieu qui menace très directement l'individu dans son statut et ses habitudes de vie. C'est ce qu'a relevé Rose Laub Coser dans ses observations en milieu hospitalier (1959). Il y a ici, clairement, recherche du "rire d'accueil" en guise de réconfort.

6. Vers une combinaison des approches

Des études relatives à notre objet ont été effectuées en Afrique auprès de populations largement acculturées. Elles offrent un double intérêt. Tout d'abord, elles permettent a posteriori de mieux comprendre les coutumes ancestrales observées en milieu traditionnel en les étudiant dans un cadre nouveau. Elles apportent de nouveaux points de comparaison et des possibilités nouvelles d'apprécier la valeur des interprétations suggérées précédemment à leur propos. Par ailleurs, elles montrent elles aussi la permanence de certains mécanismes sociaux. En cela, elles nous aident à combiner les points de vue de l'ethnologie et de la sociologie. Une recherche menée il y a une vingtaine d'années en Zambie par Kapferer (1969) en fournit un bon exemple. Les observations portent sur les travailleurs d'une mine de zinc. Un incident, rapporté par l'auteur, met aux prises des travailleurs d'un atelier de surface. Pour faire bref, disons que l'un d'entre eux enfreint une norme informelle de ralentissement des rythmes de travail. Il en résulte une dispute (*Ibid.*, 197 et ss). Le tour que prend le conflit resterait incompréhensible à l'observateur extérieur s'il ignorait que des relations à plaisanteries héritées du milieu traditionnel se perpétuent dans un contexte industriel et urbain. Elles contribuent souvent à maintenir à un niveau bénin des antagonismes qui pourraient dégénérer. Ce fut le cas dans l'exemple en question. L'existence au sein de l'atelier de relations à plaisanteries socialement reconnues eut pour conséquence que le conflit fut bagatellisé sous la pression sociale (*Ibid.*, 212).

La persistance de relations à plaisanteries à base tribale dans un contexte socio-culturel transformé, caractérisé notamment par une mobilité géographique plus grande, conduit à des incertitudes normatives comparables à celles qui s'observent dans notre propre société. Une anecdote relatée par Boswell (1969) en offre l'illustration. Au cours d'un bref séjour à Lusaka, trois notables de villages s'aventurent dans un bar. Ils appartiennent à des ethnies différentes. Le Chewa et le Bisa, qui avaient tous deux une certaine expérience du milieu urbain, se mirent à se plaisanter mutuellement. Le Lala sembla interloqué et paru soucieux de savoir si un tel comportement était tolérable. Dans son village, il aurait eu à se battre contre quelqu'un qui se serait adressé à lui de

la sorte. On lui expliqua qu'il n'y avait là rien que de très normal, les gens de la province du Nord établissant de manière générale des relations à plaisanteries avec ceux de la province de l'Est. Notre homme, peu familiarisé avec la vie dans la capitale, n'était conscient ni des classifications tribales qui y régnait ni des formes de sociabilité qu'on y associait. Il s'informait d'ailleurs avant tout pour savoir quelle attitude adopter au cas où il se trouverait dans une situation semblable (*Ibid.*,290). Qui n'a fait l'expérience de telles circonstances où l'on s'efforce de classer quelqu'un pour adapter son comportement en conséquence ! Les critères de classification varient; l'attitude est fondamentalement la même.

7. Pour conclure

Interrogeons-nous à présent sur le sens profond de la démarche adoptée ici. On s'en rend compte, les chemins de la découverte ne sont pas à sens unique. Certes, l'observation des sociétés archaïques et les leçons qu'on peut en tirer constituent une source d'inspiration inestimable pour l'étude de notre propre société. Des coutumes à première vue déconcertantes nous aident à jeter un "regard persan" sur les relations interpersonnelles observables au jour le jour autour de nous. Mais l'analyse de ces relations qui nous sont proches nous permet - effet en retour - de mieux pénétrer les mécanismes psycho-sociaux à la base des pratiques exotiques qui ont servi de point de départ à nos réflexions. La plaisanterie est un de ces procédés d'interaction par lesquels l'être humain opère une sélection entre les normes de comportement qui s'offrent à lui. Il pourrait choisir le conflit; il pourrait choisir le retrait. Il opte pour l'ambiguïté de l'humour. On a pu dire que l'homme est le seul être qui sache dire non (*Scheler*,1962). On a fait observer aussi qu'il est le seul animal qui sache rire (*Bergson*,1936). Rejet possible d'une norme ou ruse avec celle-ci: voici, semble-t-il, une double constante. Pour autant qu'on puisse se mettre à la place d'autrui en dépit de l'éloignement culturel⁹, il y a *rencontre* de l'ethnologie et de la sociologie, et non apport de l'une à l'autre. N'est-ce pas la voie qui conduit, selon les voeux de Lévi-Strauss, à "l'étude de phénomènes qui rendent manifestes certaines propriétés générales de la vie sociale" (1958,379; souligné par l'auteur) ? Ce qui est en cause ici est le niveau d'abstraction

⁹ C'est ce que Raymond Boudon qualifie de "postulat projectif"; il y voit un des éléments du mode d'explication de type néo-weberien. À mon sens, les conditions d'adoption de ce postulat restent à discuter et à préciser. Ceci m'apparaît comme un débat crucial pour l'avenir de la méthodologie sociologique. A ce sujet, je me réfère ici à un texte que le Professeur Boudon a aimablement mis à ma disposition avant publication. Je le remercie vivement de sa courtoisie (voir Boudon,s.d.,6-7).

où il faut se situer pour atteindre de telles propriétés générales. Ceci nous renvoie au problème de la relation entre modèle et réalité. C'est d'ailleurs ce problème qui est au coeur de la divergence entre Radcliffe-Brown et Lévi-Strauss à propos du concept de structure (1958,333 et ss). En fin de compte, l'ambition formaliste de Simmel - reformulée en termes modernes par Boudon (1984a,208-9; 1984b,21) - n'est peut-être pas aussi illusoire qu'on a pu l'imaginer. Entre les chimères nomothétiques et la vaine compétition avec l'histoire, c'est probablement aujourd'hui la "porte étroite" qui s'ouvre à la sociologie.

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER, G. (1971), "Sens et puissance. Les dynamiques sociales" (P.U.F., Paris).
- BALANDIER, G. (1974), "Anthropo-logiques" (P.U.F., Paris).
- BERGER, P.L. & LUCKMANNN, Th. (1966), "The Social Construction of Reality" (Penguin, Harmondsworth).
- BERGSON, H. (1936), "Le rire. Essai sur la signification du comique", 42e édition (Alcan, Paris).
- BOSWELL, D.M. (1969), Personal Crises and the Mobilization of the Social Network, *Social Networks in Urban Situations* (Mitchell, J.C.,Ed.) (Manchester University Press, Manchester) 245-296.
- BOUDON, R. (1984a), "La place du désordre" (P.U.F., Paris).
- BOUDON, R. (1984b), Introduction, *Les problèmes de la philosophie de l'histoire* (Simmel, G.) (P.U.F., Paris) 7-52.
- BOUDON, R. (s.d.), Explication, interprétation, idéologie. Centre de Sociologie G.E.M.A.S., Document No. 6. A paraître in *Encyclopédie philosophique* (P.U.F., Paris).
- BRADNEY, P. (1957), The Joking Relationship in Industry, *Human Relations*, 10 (1957) 179-187.
- BRAIN, R. (1980), "Amis et amants" (Traduit de l'anglais) (Stock, Paris).
- COENEN-HUTHER, Jq. (1980), Observations dans un kibbutz ou le rôle de la conceptualisation en sociologie, *Revue de l'Institut de Sociologie* (Université Libre de Bruxelles), 2 (1980) 207-225.
- COENEN-HUTHER, Jq. (1984a), "Le fonctionnalisme en sociologie: et après ?" (Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles).
- COENEN-HUTHER, Jq. (1984b), Observation et conceptualisation en sociologie: pour une épistémologie positive, *Revue de l'Institut de Sociologie* (Université Libre de Bruxelles), 1-2 (1984) 167-198.
- COSER, R. LAUB (1959), Some Social Functions of Laughter, *Human Relations*, 12 (1959) 171-182.
- DUPRÉEL, E. (1949), Le problème sociologique du rire, *Essais pluralistes* (P.U.F., Paris) 27-69.

- GRANAI, G. (1958), Technique de l'enquête, *Traité de sociologie* (Gurvitch, G. et al.) (P.U.F., Paris), Vol. I, 135-151.
- KAPFERER, B. (1969), Norms and the Manipulation of Relationships in a Work Context, *Social Networks in Urban Situations* (Mitchell, J.C., Ed.) (Manchester University Press, Manchester) 181-244.
- KRUIITHOF, C.L. (1984), Kanttekening. Ambivalentie en marginaliteit, *Tijdschrift voor sociale wetenschappen*, 29 (1984) 228-235.
- LAZARSFELD, P.F. & MERTON, R.K. (1954), Friendship as Social Process: a Substantive and Methodological Analysis, *Freedom and Control in Modern Society* (Berger, M.; Abel, T. & Page, C.H., Eds) (Van Nostrand, New York) 18-66.
- LEVI-STRAUSS, C. (1958), "Anthropologie structurale" (Plon, Paris).
- LEVI-STRAUSS, C. (1973), "Anthropologie structurale deux" (Plon, Paris).
- MERTON, R.K. (1976), "Sociological Ambivalence and Other Essays" (Free Press, New York).
- PIAGET, J. (1967), Le système et la classification des sciences, *Logique et connaissance scientifique* (Piaget, J. et al.) (Gallimard, La Pléiade, Paris) 1151-1224.
- RADCLIFFE-BROWN, A.R. (1968), "Structure et fonction dans la société primitive" (Traduit de l'anglais; Edition originale, 1952) (Editions de Minuit, Paris).
- ROMAINS, J. (1946), "Les hommes de bonne volonté", roman, Vol. 27: *Le 7 octobre* (Flammarion, Paris).
- SCHELER, M. (1962), "Die Stellung des Menschen im Kosmos" (Première édition, 1928) (Francke Verlag, Berne).
- SIMMEL, G. (1984), "Les problèmes de la philosophie de l'histoire". Traduit de l'allemand et introduit par Raymond Boudon (d'après la 5e édition, 1923) (P.U.F., Paris).
- ZIJDERVELD, A.C. (1971), "Sociologie van de zotheid. De humor als sociaal verschijnsel" (Boom, Meppel).
- ZIJDERVELD, A.C. (1974), "The Abstract Society. A Cultural Analysis of our Time" (Penguin, Harmondsworth).
- ZIJDERVELD, A.C. (1983), The Sociology of Humour and Laughter. Trend Report, *Current Sociology*, International Sociological Association, 31/3 (1983).